Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 3 (1976)

Heft: 3

Rubrik: [Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De Morat, quelques images du 54^e Congrès





M. Pierre Graber, Conseiller fédéral, Chef du Département politique fédéral.



M. Ernst Basler, Président central de la Nouvelle Société Helvétique.



M. Louis Guisan, Président de la Commission des Suisses de l'étranger.



M. Marcel Ney, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger.



M. Lucien Paillard, Suppléant du Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger.



M. Maurice Jaccard, Ministre, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral.

Journées de séances



Bureau du Fonds de solidarité.



Commission de coordination de l'information.



Séance des amis de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger répond aux questions...



... militaires



... religieuses



... sociales



Ouverture officielle



M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat du canton de Fribourg.



A la «Lindensaal».

Séance plénière



Aula de l'école secondaire.



Drapeau en tête, les Suisses de l'étranger se rendent au service religieux œcuménique.



Avec le «Ville de Neuchâtel»



Bon appétit!

(Photos Rodo)

Dans un prochain numéro, nous vous rendrons compte des résultats du 54e congrès qui s'est tenu à Morat du 27 au 29 août 1976.

Ski

Jeune Suisse de l'étrangere

Si tu es âgé de 15 à 25 ans et que tu désires prendre part au camp de ski du 24 décembre 1976 au 2 janvier 1977 à Sedrun, écris-nous au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16.

Leckerli bâlois

Depuis cinq générations, nous consacrons tout notre amour à cette délicieuse et croustillante spécialité bâloise. C'est avec joie que nous prenons soin de son expédition aux quatre points cardinaux. Nos Leckerli sont emballés dans une magnifique boîte créée par Julia Feiner, la délicate artiste du découpage aux ciseaux dont la vie et le travail ont été relatés dans une précédente édition de cette

Cette magnifique boîte, remplie de deux kilos de Leckerli bâlois, coûte 44 francs suisses pour les pays limitrophes de la Suisse, 49 francs pour les autres pays d'Europe et 52 francs pour les pays d'outre-mer et d'Extrême-Orient. Dans ce prix sont compris le port (acheminement par terre et par mer), l'emballage, l'assurance, etc. A chaque envoi est joint le programme du Service suisse des ondes courtes. Le mode de paiement est très simple. Il suffit de joindre à votre commande un chèque en francs suisses ou de transmettre un ordre de virement postal ou bancaire, voire encore de faire appel à vos amis restés en Suisse.

A vous aussi nous serions très heureux de pouvoir envoyer prochainement cette merveilleuse boîte remplie avec nos exquis Leckerli hâlois

Avec les salutations de notre joyeuse ville rhénane

Räderli Suus Gerbergasse 57, Ch-4001 Bâle



En tant que client de la maison «Läckerli-Huus», vous recevez régulièrement, à titre gracieux, notre pétulant journal «Brief aus Basel» ainsi que le journal satyrique si convoité du carnaval.

Envoyez s.v.p. à l'adresse ci-après une boîte «découpage aux ciseaux» au prix de 44.—/49.—/52.— francs suisses:									
Prénom:	Nom:								
Rue:									
Nº postal/Lieu:	Pavs:								

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger





Connaît-on vraiment bien le fonds?

Chacun sait-il ce qu'il faut entendre exactement par les termes de ses propositions?

A-t-on bien réfléchi à toutes les possibilités qu'il offre?

Voici un petit dictionnaire qui permet à tous de contrôler eux-mêmes leurs connaissances – et qui peut au besoin les aider à juger de leur intérêt.

PETIT DICTIONNAIRE

Deux volets de base

1) capital-épargne en francs suisses

2) indemnité forfaitaire en cas de perte des moyens d'existence consécutive à un événement politique

L'un n'exclut pas l'autre!

Celui qui touche une indemnité garde intact son capital-épargne.

Moyens d'existence

ils ne comprennent pas seulement les revenus des travailleurs indépendants, mais également les **salaires** et les **rentes** de toute sorte Une grande partie des indemnisations des dernières années a été versée à des salàriés. Quand le marché du travail est perturbé, même le retour en Suisse peut poser des problèmes

Epouses et enfants

qu'ils travaillent ou non, eux aussi dépendent en dernier ressort de certains moyens d'existence qui peuvent être garantis séparément de ceux de leur mari (ou de leurs parents) Ce principe de l'adhésion individuelle est le même que celui de l'AVS qui admet l'épouse (même d'un étranger et même quand elle ne travaille pas) en calculant ses cotisations sur un revenu qui représente les moyens d'existence dont la fait bénéficier son mari.

Durée du contrat

illimitée. C'est-à-dire surtout que le contrat ne prend pas fin obligatoirement à l'âge de la retraite C'est là au contraire que la garantie prend un intérêt particulier. Elle protège aussi les moyens d'existence des **personnes âgées:** retraites, rentes, etc. (toujours en cas de perte consécutive à un événement politique).

Multiples formules

pour l'adhésion. Le Fonds offre une solution adaptée au cas de chacun

La meilleure façon de s'en rendre compte est une **demande de renseignement** et de proposition pour l'adhésion.

Prière de s'adresser au

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne ou à la représentation diplomatique ou consulaire suisse





C'est en août 1977 qu'aura lieu, à Vevey, un événement à la fois folklorique et culturel qui est unique au monde: la Fête des Vignerons.

Déferlement de joie et de beauté, ce spectacle ne comprendra pas moins de 4000 costumes originaux et 750 musiciens. Un peuple en liesse de toute une région vous y attend. Et pour cause! Cette fête somptueuse n'est célébrée en principe que quatre fois tous les cent ans. Or, la Fête des Vignerons de 1977 est la dernière de notre siècle. Un spectacle à ne pas man-

quer! Il vous laissera un souvenir impérissable. Il faut l'avoir vu!

Réservez dès maintenant vos billets!

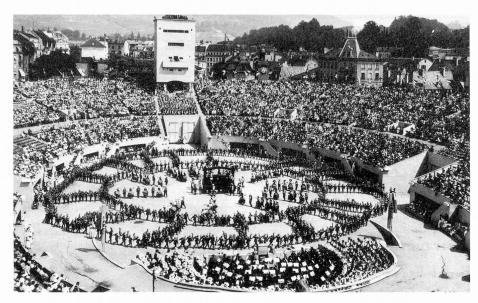
Un conseil! N'attendez pas! Commandez vos places sans tarder. Toute réservation est enregistrée dans l'ordre de l'arrivée des commandes; aussi plusieurs catégories de billets ne seront plus disponibles très rapidement.

Vous avez trois possibilités:

 Appelez à Vevey le numéro de téléphone 021 51 32 79. Vos nom et adresse seront inscrits

- dans notre registre des commandes. Nous nous efforcerons de répondre à vos vœux.
- Rendez-nous visite à nos bureaux – Office du tourisme de Vevey – sur la place de la Gare, où un personnel qualifié vous renseignera.
- 3. Ecrivez à: Office du tourisme, 5, place de la Gare, 1800 Vevey, en n'oubliant pas de préciser votre nom et votre adresse.

Vous recevrez un bulletin de commande dès que le plan des arènes ainsi que le prix des billets seront définitivement connus.



Une scène de la fête de 1955

Assurance temporaire pour la maladie et les accidents

Il y a quelque temps, vous avez pu prendre connaissance, dans les colonnes de cette revue, de la mise sur pied d'une convention touchant l'assurance-maladie en faveur des Suisses de l'étranger rentrant au pays, pour autant qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de 70 ans et certains d'entre vous ont pu se sentir lésés, car l'application de la convention précitée ne peut se faire que sur le territoire helvétique.

En conséquence, il nous est apparu opportun de définir les possibilités offertes par la Suisse touchant l'assurance-maladie et accidents en faveur, entre autres, des Suisses résidant à l'étranger, pour autant que les assurances de leur pays de résidence ne couvrent pas ces besoins dans les mêmes limites que la Suisse. A côté des Etats qui n'ont pas d'institutions sociales à proprement parler, on rencontre une grande diversité de systèmes de prévoyance qui n'ont en commun que le fait que chacun d'entre eux développe ses effets uniquement sur le territoire qui les a créés, soit donc en faveur des habitants du pays considéré. Actuellement, il n'est pas possible à un Suisse de l'étranger, à de rares exceptions près, d'adhérer à une caisse-maladie suisse tant qu'il vit à l'étranger.

Lorsqu'une personne se trouve de passage dans un pays autre que celui où elle réside habituellement, les frais touchant la maladie, voire un accident, sont en principe pris en charge par son assurance, mais les démarches administratives souvent compliquées font que bon nombre de personnes renoncent à demander le remboursement des frais qu'elles ont supportés.

Pour pallier à cette situation, qua-

tre sociétés d'assurance suisses ont mis sur pied un type de couverture dite de «voyage». Ci-après, vous trouverez un tableau comparatif vous donnant un aperçu des modalités offertes par chacune des compagnies auprès desquelles vous vous adresserez pour souscrire une telle assurance, qui est valable non seulement en Suisse, mais dans tous les pays où vous séjournerez, à l'exception de votre propre pays de résidence.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre directement contact avec la compagnie de votre choix dont la raison sociale et l'adresse vous sont indiquées cicontre ou encore au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16. Nous ne doutons pas que bon nombre de Suisses de l'étranger profiteront de cette possibilité d'assurance qui leur permettra de voyager en toute insouciance.

Important: l'assurance ne prend effet qu'au moment où l'adhérent est en Suisse; il n'est pas couvert, pour des raisons d'accords internationaux, pendant la durée du voyage qui le conduit en Suisse. Il est donc recommandé de couvrir ce risque avec une compagnie d'assurance de votre pays de résidence.

Lucien Paillard



maladie + accidents Accidents de ski

Possibilités et prestations offertes par l'assurance voyage

Compagnie	Assurance-maladie et de voyage				Assurance accidents d'aviation et de voyage		Autres	
	Prestations Frais couverts:	Sommes d'ass. possibles	Durée possible de l'assu- rance en jours	Primes Fr.	Prestations Somme Frais couverts: assurée	*Age limit d'adl sion	e Possiamos a assarans	Lieu de sous- cription et de paiement des primes
Elvia, Zurich Tödistr. 65 8039 Zurich	- traitement médical ambulatoire ou hospitalier; au max. Fr. 100.— par consultation ou visite à domicile; lors de traitement hospitalier, jusqu'à concurrence de Fr. 100.— par jour de séjour et pour les repas frais de transport, de sauvetage et de secours: jusqu'à concurrence de 20% de la somme assurée Autres prestations: - indemnité hospitalière journalière: payable jusqu'à concurrence de 180 jours (la somme d'assurance est diminuée de moitié pour les assurés de plus de 65 ans)	de 1000 à 10000 de 10 à 10000	de 10 à 90 de 10 à 90	18 212 12 360	traitement médical ambulatoire ou hospitalier; au max. Fr. 100.— par jour pour les séjours et repas pris dans un hôpital frais de sauvetage, transport et secours: au max. 20% de la somme assurée - inclus: l'indemnité journalière et les prestations de capital en cas d'invalidité ou de décès - traitement médical ambulatoire on la somme de somme de choisie, qu'à cor rence de 10000 p accident - inclus: l'indemnité journalière et les prestations de capital en cas d'invalidité ou de décès	us- cur- Fr.	 accident de ski (frais de traitement) bagages de voyage (perte et dommages subis) assurance d'annulation de voyage ou de retour de voyage lors d'arrangements de voyage, etc. 	Les assuran- ces peuvent être souscrites auprès des compagnies d'assurance ou de leurs agences en Suisse sans formalités particulières (également auprès des bureaux de voyage)
Européenne, Bâle Steinen- graben 41 4003 Bâle	- traitement médical ambulatoire, au max. Fr. 20.— par consultation et Fr. 50.— par visite à domicile raitement hospitalier: au max. Fr. 200.— par jour d'hospitalisation, dont au max. Fr. 50.— de frais de séjour et d'entretien frais de transport: jusqu'à 10% de la somme assurée (la somme d'assurance est diminuée de moitié pour les assurés de plus de 65 ans)	de 1500 à 6000	de 10 à 90	20	traitement médical ambulatoire ou hospitalier. Séjour et repas couverts à 75%, soit jusqu'à concurrence de Fr. 30.— frais de transport jusqu'à concurrence de Fr. 300.— inclus: indemnité journalière et prestations de capital en cas d'invalidité ou de décès Selon la somme choisie, qu'à cor rence de 10 000 p acciden plusieu variante choix	us- cur- Fr. ar	 bagages (perte ou dommages subis) assurance d'annulation de voyage ou de retour de voyage lors d'arrangements de voyage, etc. 	
Intertours Winterthour Laupenstr.19 3001 Berne	- traitement médical ambulatoire ou hospitalier. Séjour et repas inclus dans la somme assurée frais de transport: jusqu'à 10% de la somme assurée Seuls, les frais courants sont couverts à l'étranger Selon la somme d'ass choisie. Frais de participation: Fr. 100.— par c	2000 à 10000	de 10 à 62	26 151	traitement médical ambulatoire ou hospitalier soins à domicile première acquisition de prothèse, lunettes, d'appareils auditifs et les réparations y relatives frais de transport: jusqu'à 10% de la somme assurée inclus: les prestations de capital en cas d'invalidité ou de décès	f'ass. jus- c. de 75 0.— dent	- bagages (perte et dommages subis)	
Zurich Assurances Mythenquai 2 8022 Zurich	- traitement médical ambulatoire ou hospitalier. Séjour et repas hospitalier inclus dans la somme assurée. Au max. Fr. 20. — par consultation et Fr. 50. — par visite à domicile - Frais de transport: jusqu'à 10% de la somme assurée (Le montant de la somme d'assurance est doublé pour les assurés de plus de 65 ans)	de 3000 à 9000	de 10 à 180	25 386	- traitement médical ambulatoire ou soins à domicile - première acquisition de prothèse, lunettes, d'appareils auditifs et les réparations y relatives - frais de transport et de secours - frais de sauvetage, max. Fr. 5000.— et frais de recherche, jusqu'à Fr.10000.— - inclus: indemnité journalière et et prestation de capital en cas de décès ou d'invalidité - variante	ne de s le 70 nt. tion:	- accidents de ski et d'alpinisme - bagages (perte et dommages subis) - frais d'annulation de voyage ou de retour de voyage lors d'arrangements de voyage, etc.	

Le coin du livre

«Cirque Knie»

Ce livre, paru aux Editions Marguerat SA, a été réalisé en collaboration avec la famille Knie, un écrivain, un journaliste, un professeur ainsi que le service de presse du cirque précité. Le livre commence par une nouvelle de C.-F. Ramuz, «Le Cirque», suivie d'un historique de la famille Knie, des interviews et un exposé sur le dressage des animaux. Langues: français-allemand. Format 22×28 cm, relié plein toile sous jaquette en couleurs, 160 pages richement illustrées noir-blanc et en couleurs. Prix: 48 francs.

«Le Canada et les Suisses, 1604-1974»

Premier ouvrage de référence sur près de quatre siècles de présence suisse au Canada. L'auteur, M. E. H. Bovay, consul de Suisse qui a passé de longues années à Toronto, a consacré plusieurs années à la préparation de ce livre et à la publication duquel l'Organisation des Suisses de l'étranger a également contribué. Volume de 300 pages, richement illustré. En outre, reproduction en couleurs de 17 aquarelles de l'artiste suisse Peter Rindlisbacher. Texte en français. Format 22×24 cm. Peut être obtenu par l'entremise du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16, au prix de 55 francs.

Service des films

Ainsi que vous le savez certainement déjà, les sociétés et clubs suisses à l'étranger peuvent agrémenter leurs soirées à l'aide de nos films 16 mm, que nous mettons volontiers à leur disposition. Les responsables de ces groupements peuvent en tout temps nous demander la liste de nos films!

Nous avons en outre le plaisir de vous annoncer que nous venons d'acquérir trois nouvelles bandes:

Le tireur suisse, durée 26 minutes, en couleurs, son optique, version française ou allemande, film sur le tir en Suisse, ce sport populaire qui compte dans notre pays des milliers et des milliers d'adeptes.

Première lettre d'explication, durée 25 minutes, en couleurs, son optique, version française, portrait poétique de Fribourg, la Basse-Ville, ses habitants et le chansonnier fribourgeois Gaby Marchand. Einige werden erwischt, durée 32 minutes, en couleurs, son magnétique, version allemande, film sur les cas d'espionnage qui ont été découverts en Suisse des années cinquante à nos jours. On parle des Suisses de l'étranger...

Si vous êtes intéressé par l'un de ces films, faites-en part au responsable de votre groupement, qui voudra bien le commander à l'adresse suivante: Secrétariat des Suisses de l'étranger, case postale, CH-3000 Berne 16. Les demandes seront prises en considération selon leur ordre d'arrivée.

Construction de jouets

Originaire de Berne, Pierre Küenzi, né en 1945, fréquenta l'école de Bienne, puis se rendit à Neuchâtel pour y suivre les cours de l'Ecole de commerce. C'est à cette époque qu'il se découvre une passion subite pour le travail manuel axé sur le thème du jeu de l'enfant. L'influence de sa sœur, qui exerce la profession de jardinière d'enfants, n'est sans doute pas étrangère à cette vocation, et en plus il obtint l'appui inconditionnel de ses parents pour concrétiser son désir.

Dès 1965, il se lance corps et âme dans son activité artisanale, dont les débuts sont laborieux. Pour y faire face, il occupera des emplois dans diverses branches en affermissant sa conviction profonde: création et développement du jouet pour l'enfant.

En 1969, sa persévérance est récompensée par l'obtention d'une bourse fédérale des arts appliqués, remise à des personnes méritantes sur la base d'un concours. Cette distinction lui sera attribuée à nouveau en 1970 et 1971.

Parallèlement à la fabrication de iouets, il mène des recherches sur le comportement de l'enfant, face au jeu, avec en point de mire l'intégration sociale de ce dernier. Il se mit donc à travailler étroitement avec des enfants, de jeunes handicapés, des parents et des éducateurs. Afin de parfaire ses connaissances, il entreprend des études de pédagogie curative. D'année en année, il parachève ses observations sur tous les plans. Toutes les situations de l'enfant l'intéressent: dans la rue, avec les parents, dans leur chambre, etc. Des impressions recueillies, il essaie de transposer dans le jeu et le jouet un désir, voire un besoin de l'enfant et de l'adulte.

Actuellement, Pierre Küenzi partage ses activités entre un travail sur l'environnement de l'enfant retardé dans une grande institution de Suisse romande et son propre atelier de jouets.

A l'occasion, lorsqu'il en a le temps, il donne des conférences ou des cours touchant le jeu chez l'enfant.

(photo A. Ogheri)

